

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU JURA	
Type : DM2 - DOB	Réf : 6481
Service : DSF	
Commission : Commission toutes commissions réunies	
Rapporteur : Marie-Christine DALLOZ	
DÉLIBÉRATION N° CD_2022_069 du 07/11/2022	

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 2022

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen les propositions relatives à la Décision Modificative n° 2 du budget départemental pour l'exercice 2022. Vous trouverez, en annexe, l'ensemble des inscriptions proposées en dépenses et en recettes, réparties par chapitre.

I – FINANCEMENT DU PROJET DE DM2 2022

INSCRIPTIONS NOUVELLES (budget principal et budgets annexes) : **5,1 M€**

Hors dépenses imprévues, opérations internes entre budgets, dotation aux provisions, et contentieux Connectic 39.

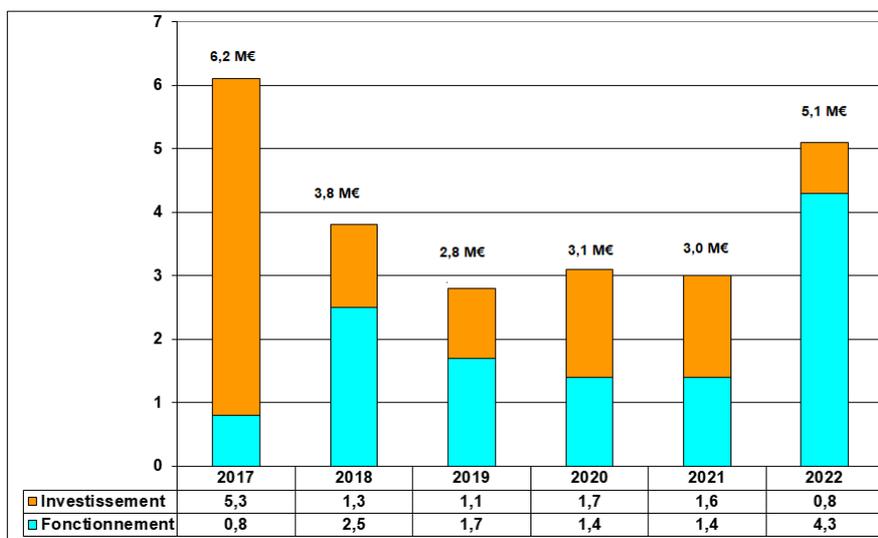
	BP 2022	Reports	DM1 2022	DM2 2022	Total après DM2 2022	Après DM2 2021
Investissement	85,4 M€	7,8 M€	6,1 M€	0,8 M€	100,1 M€	105,5 M€
Fonctionnement	257,5 M€	0,3 M€	7,7 M€	4,3 M€	269,8 M€	258,4 M€
Total	342,8 M€	8,1 M€	13,8 M€	5,1 M€	369,1 M€	363,9 M€

Chiffres arrondis au centième

Une dotation aux provisions des comptes épargne temps (CET) de la collectivité est intégrée à cette décision modificative pour un montant de **1,5 M€** (tous budgets confondus). Cette provision est obligatoire afin de respecter la nomenclature comptable en vigueur (M52 en 2022 et M57 à compter du 01/01/2023).

Par ailleurs, des écritures importantes sont présentes dans cette DM2 afin de prendre en compte les conséquences du jugement en première instance du contentieux opposant le Département du Jura à la société Connectic 39. Le Département intègre dans son actif, un réseau pour une valeur nette comptable de près de **7,9 M€**. En recette, est également inscrit, lors de cette DM2, un montant de **7,2 M€** correspondant aux différentes indemnités accordées au Département à la suite de la reprise de la gestion du réseau en direct fin 2013. La différence, qui s'élève à **0,7 M€**, constitue le solde que le Département est condamné à verser.

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES EN DM2



Hors opérations exceptionnelles, la DM2 2022 s'élève à 5,1 M€, l'un des montants le plus important constaté de ces dernières années.

L'année budgétaire 2022 a été marquée par des décisions modificatives nécessitant des inscriptions de crédits nouveaux plus conséquents (13,8 M€ en DM1 et 5,1 M€ en DM2).

La forte poussée des taux d'inflation en zone euro (+ 10 % en septembre et + 6,2 % en France), ainsi que l'actualité législative dense pour les collectivités, et en particulier les Départements, expliquent ce phénomène.

La trajectoire haussière des prix de l'énergie et des produits agricoles touche désormais tous les secteurs d'activité de l'économie mondiale. Pour une collectivité comme le Département du Jura, des ajustements à la hausse ont été effectués lors de cette DM2 sur l'ensemble des fluides achetés par la collectivité (gaz, électricité, carburants, etc.).

Les effets sont aussi indirects avec le renchérissement du coût des différents travaux d'investissement menés par le Département (routiers notamment).

L'ensemble des satellites de la sphère départementale est touché. Un montant non négligeable de crédits supplémentaires est inscrit pour leur venir en aide.

Pour le SDIS en particulier, au-delà de la problématique énergétique, les feux de forêts de l'été 2022 ont été source de coûts exceptionnels pour son budget. Des crédits complémentaires du Département sont proposés, en conséquence.

Par ailleurs, l'application de l'augmentation du point d'indice (+ 3,5 % à compter du 01/07/2022), ainsi que la mise en place des différents SEGUR dans le secteur social et médico-social, ne sont pas sans conséquence sur les budgets sociaux et ressources humaines de la collectivité. Seul le RSA affiche une légère baisse liée au contexte du plein emploi et aux efforts conduits par la collectivité dans le cadre de sa politique d'insertion.

En investissement, au-delà de l'accompagnement des projets en cours, des ajustements de crédits sont réalisés sur le programme d'aide aux collectivités « Dotations Jura » avec 2 M€ en crédits de paiement et 1 M€ en autorisations de programme. Désormais, ce programme s'élève, après DM2, à 27 M€.

Année	2019	2020	2021	2022 prév.
Montant encaissé DMTO - CD39	30,4 M€	29,4 M€	39,5 M€	33,0 M€

En matière de recettes, la principale variation concerne les droits de mutation à titre onéreux avec une inscription supplémentaire de crédits de 3 M€. Les premières tendances qui se dégagent de l'exercice au niveau national présagent une stagnation, voire une baisse de l'encaissement de ce produit en 2022. En effet, un montant de 33 M€ est estimé pour l'exercice 2022 pour le Département du Jura (contre 39,5 M€ en 2021).

Après DM2, le montant des crédits votés sur l'exercice 2022 s'élève à 369 M€, contre 364 M€ en 2021. L'épargne brute prévue sur l'exercice 2022 est de l'ordre de 50 M€. Pour mémoire, l'autofinancement réel constaté en fin d'exercice au CA 2021 était de 65 M€.

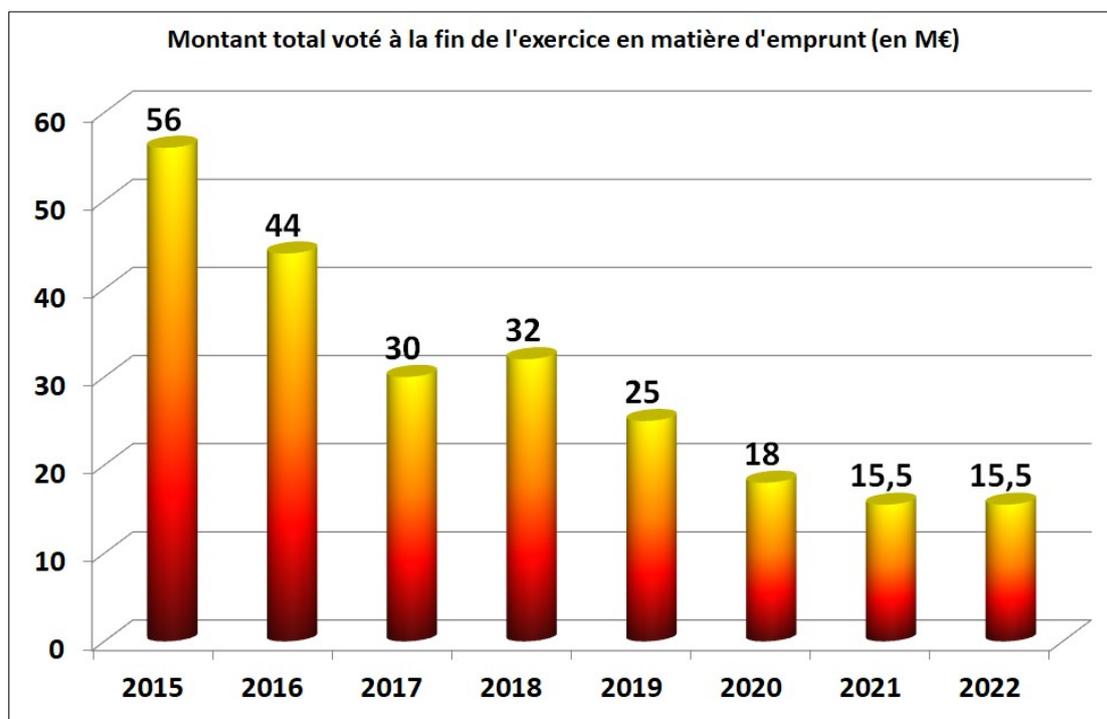
COUVERTURE FINANCIÈRE

Le montant total des recettes reste globalement stable, comme le montre le tableau ci-dessous.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10,9 M€	RECETTES D'INVESTISSEMENT	- 5,9 M€
Fiscalité directe	0,4 M€	Emprunt	- 2,5 M€
Fiscalité indirecte	5,2 M€	DSID	- 0,4 M€
- Droits de mutation DMTO	3,0 M€	Aménagement numérique	- 2,5 M€
- TSCA (Taxe Conv Assurance)	1,0 M€	FCTVA	- 0,5 M€
- Fds Péréquation DMTO	-0,2 M€		
- Taxe sur l'électricité	1,1 M€		
- Taxe d'aménagement	0,1 M€		
- Taxe sur les remontées mécaniques	0,1 M€		
- Taxe de séjour	0,1 M€		
Dotations de fonctionnement	1,6 M€		
- FMDI	1,2 M€		
- CNSA	0,1 M€		
- Autres	0,3 M€		
Recouvrements divers	3,7 M€		

La ligne « dépenses imprévues » qui s'élevait avant DM2 à 580 000 € a fait l'objet d'un prélèvement total et a contribué à l'équilibre de la DM2.

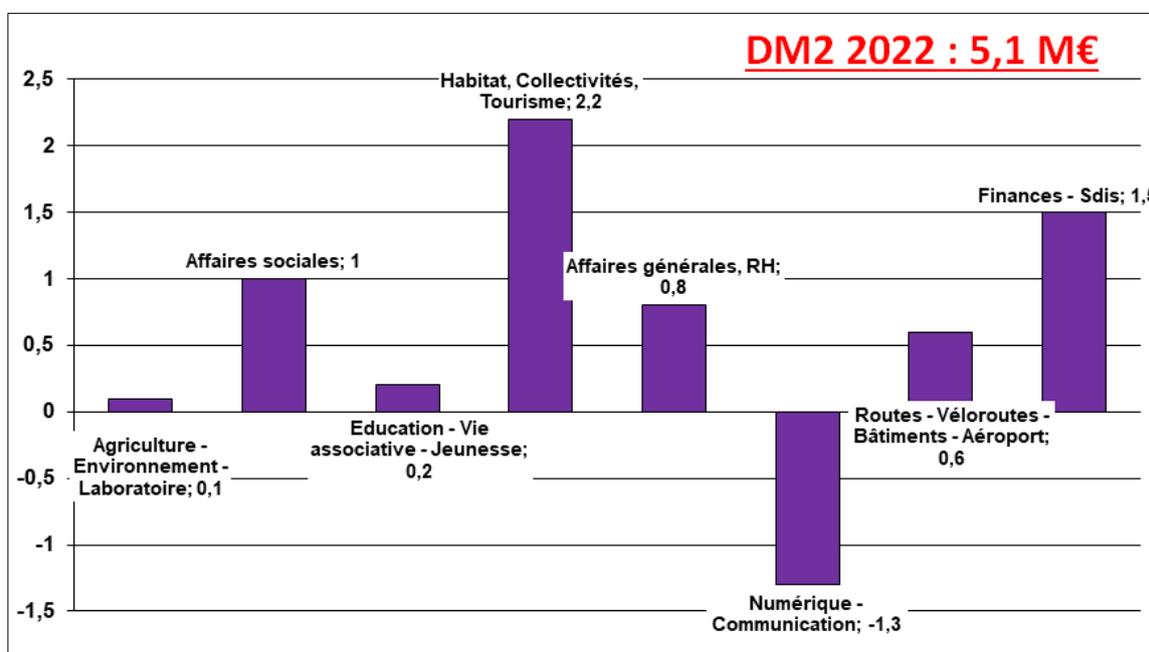
Après DM2, le montant des crédits inscrits en matière d'emprunt pour équilibrer le budget de la collectivité s'élèvera à 15,5 M€, comme le montre le graphique ci-dessous. Ce montant est identique à celui inscrit à fin 2021.



II - PRINCIPALES NOUVELLES INSCRIPTIONS : PRÉSENTATION PAR THÉMATIQUES

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS NOUVELLES DE LA DM2 2022

Axe thématique	DM2 2022
	CP
Axe 1 – Agriculture Environnement Laboratoire	0,1 M€
Axe 2 – Affaires sociales	1,0 M€
Axe 3 – Éducation Vie associative Jeunesse	0,2 M€
Axe 4 – Habitat Collectivité Tourisme	2,2 M€
Axe 5 – Affaires générales RH	0,8 M€
Axe 6 – Numérique Communication	- 1,3 M€
Axe 7 – Routes Véloroutes Bâtiments Aéroport	0,6 M€
Axe 8 – Finances SDIS	1,5 M€
Total	5,1 M€



A - AXE 1 / AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET LABORATOIRE : 0,1 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes relatives :

- au secteur agricole,
- aux programmes d'aide en matière d'environnement (milieux naturels, hydraulique, etc),
- à la mise en place de véloroutes,
- au budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 1 - Dépenses		Axe 1 - Recettes	
LDA (hors amortissements) invest. + fonct.	0,1 M€	Résultat ex 2021	0,1 M€

Un rapport spécifique présente le détail de ces inscriptions budgétaires.

B - AXE 2 / AFFAIRES SOCIALES : 1,0 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes à caractère social, dont le transport d'élèves en situation de handicap.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 2 - Dépenses		Axe 2 - Recettes	
Personnes handicapées	2,4 M€	Participation CNSA	1,1 M€
Transports scolaires handicapés	0,1 M€		
Personnes âgées dont APA	-0,6 M€	Recouvrements divers	1,3 M€
Enfance famille santé	0,2 M€		
RSA Insertion	-1,0 M€	FMDI	1,2 M€
Aide à différents organismes	- 0,1 M€		
TOTAL	1,0 M€	TOTAL	3,6 M€
Foyer de l'enfance	0,0 M€		0,0 M€

Le budget annexe du Foyer de l'enfance est financé par la ligne enfance famille du budget principal.

Des rapports spécifiques présentent le détail de ces inscriptions budgétaires.

C - AXE 3 / ÉDUCATION, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE : 0,2 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes relatives :

- aux activités artistiques et culturelles, à la lecture publique, aux archives,
- à l'éducation,
- au sport et à la jeunesse.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 3 - Dépenses		Axe 3 - Recettes	
Éducation : Dotation fonct. collèges	0,2 M€		

Un rapport spécifique présente le détail de ces inscriptions budgétaires.

Pour les archives, un ajustement de crédit à la baisse de 3 200 € sur le budget investissement est prévu, en raison d'une prestation réduite en matière de numérisation de documents.

D - AXE 4 / HABITAT, COLLECTIVITÉS, TOURISME : 2,2 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives :

- aux politiques d'appui aux territoires,
- aux programmes européens,
- au programme d'aide à la pierre,
- aux programmes touristiques départementaux (dont CDT).

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 4 - Dépenses		Axe 4 - Recettes	
Aides aux communes – Dotation Jura (AP 1 M€)	2,0 M€	Taxe additionnelles de séjour	130 000 €
CDT	0,1 M€		
SMDT	12 897 €		
Actions Taxes sur les remontées mécaniques	75 950 €	Taxes sur les remontées mécaniques	75 950 €

Des rapports spécifiques présentent le détail des inscriptions concernant la Dotation Jura et les recettes de taxes sur les remontées mécaniques.

SMDT

Lors de la séance du budget primitif 2022, l'Assemblée départementale a validé la participation du Département au Syndicat Mixte de la Station des Rousses (SMDT) à hauteur de 423 309 € pour l'exercice 2022.

Pour rappel, le Département participe à hauteur de 50 % des dépenses d'investissement, la Communauté de Communes de la Station des Rousses, ainsi que la Commune de Bellefontaine participant également à hauteur de 50 % pour les investissements réalisés sur leur propre territoire. La contribution de chacun des membres est calculée sur les annuités de la dette (capital et intérêts).

Pour les charges d'administration générale du SMDT, la répartition est la suivante : Département du Jura 50 %, Communauté de Communes de la Station des Rousses 40 % et Commune de Bellefontaine 10 %.

Le SMDT, lors du vote de son Budget Primitif 2022, a déterminé le montant de la contribution de chacun des membres. Ainsi, la participation du Département pour 2022 s'élève à 436 206 €, soit un montant supplémentaire de 12 897 € par rapport au montant voté initialement.

Par conséquent, il est demandé à l'Assemblée départementale d'inscrire un crédit de paiement supplémentaire de 12 897 € au titre de la contribution du Département au SMDT pour 2022.

CDT

Le Conseil départemental, lors de la Commission permanente du 23 septembre 2022, a accordé une subvention de fonctionnement complémentaire de 75 950 € au Comité départemental du Tourisme du Jura pour l'organisation et les animations de l'opération engagée sur la Foire de Libramont 2022.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, il est proposé d'inscrire un crédit de paiement complémentaire d'un montant de 75 950 € destiné au CDT Jura pour l'opération Foire de Libramont 2022.

E - AXE 5 / AFFAIRES GÉNÉRALES ET RESSOURCES HUMAINES : 0,8 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives à la gestion des ressources et moyens transversaux (RH).

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 5 - Dépenses		Axe 5 - Recettes	
RH (Budget Principal)	1,1 M€		
Affaires Générales	- 0,3 M€		
Informatique	20 000 €		

Des rapports spécifiques « RH » et « Affaires Générales » présentent le détail de ces inscriptions budgétaires.

Dépenses informatiques

Le modèle économique d'acquisition des logiciels évolue continuellement vers des systèmes d'abonnements et d'externalisation. Cette transformation fait diminuer le besoin en investissement logiciel et accroît le besoin en fonctionnement.

Il est donc proposé d'inscrire les crédits suivants :

INVESTISSEMENT - Dépenses

- Acquisition et renouvellement de logiciels - 100 000 €

FONCTIONNEMENT - Dépenses

- Maintenance des logiciels 120 000 €

F - AXE 6 / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE, COMMUNICATION : -1,3 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives :

- à l'aménagement numérique du territoire,
- à la communication.

Des ajustements de crédits en dépenses recettes sont effectués sur le budget annexe Aménagement numérique, afin de prendre en compte l'avancement des travaux et l'avancement de l'encaissement des recettes associées. Le tableau ci-dessous synthétise ces mouvements.

Axe 6- Dépenses		Axe 6 - Recettes	
Bud.annexe Aménagement numérique Inv	- 1,4 M€	Recettes d'investissement	- 2,6 M€
Bud.annexe Aménagement numérique Fonc	0,1 M€	Recettes de fonctionnement (redevances)	1,3 M€
Total	- 1,3 M€	Total	- 1,3 M€

Pour rappel, sur l'exercice 2022, différents crédits ont été votés par la Collectivité sur le budget annexe Aménagement numérique :

- un montant de 17,2 M€ pour financer les travaux d'investissement des opérations liées au déploiement de la fibre optique,
- un montant de 1,4 M€ en fonctionnement pour la maintenance et le suivi de ces opérations.

Sur le budget principal

Axe 6- Dépenses		Axe 6 - Recettes	
Bud.principal Montée en Débit	- 0,7 M€		
Bud.principal Contentieux Connectic 39	0,7 M€	Reprise sur provision	0,7 M€
Total	0,0 M€	Total	0,7 M€

Comme mentionné en préambule, des écritures prennent en compte les conséquences du jugement en première instance du contentieux Connectic 39, pour un solde de **0,7 M€** à la charge du Département.

Une provision de 6,3 M€ avait été constituée pour ce contentieux. Une reprise sur provision de **0,7 M€** est prévue lors de cette DM2.

Le programme de montée en débit étant terminé, les crédits toujours présents sur cette thématique sont supprimés.

G - AXE 7 / ROUTES, VÉLOROUTES, BÂTIMENTS, COLLÈGES, AÉROPORT : 0,6 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes relatives :

- à la voirie départementale (en investissement et en fonctionnement),
- aux véloroutes départementales,
- au fonctionnement et à l'investissement des différents bâtiments départementaux,
- au fonctionnement et à l'investissement des différents collèges jurassiens,
- à la gestion de l'aéroport Dole Jura.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 7 - Dépenses		Axe 7 - Recettes	
Routes Investissement	0,5 M€		
• Renouvellement chaussées	+ 0,7 M€		
• Opérations diverses	- 0,2 M€		
Routes Fonctionnement	0,4 M€		
Bâtiments départementaux	- 0,3 M€	Aéroport Dole Jura	90 000 €

Des rapports spécifiques présentent le détail de ces inscriptions budgétaires.

Pour l'aéroport, une inscription complémentaire de recette de 90 000 € est présente dans cette DM2. Elle concerne une subvention régionale notifiée pour la mise aux normes des éclairages du parking avion.

H - AXE 8 / FINANCES ET SDIS : 1,5 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives :

- à la gestion de la dette et de la trésorerie,
- au financement du SDIS et du programme d'investissement des casernes.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 8 - Dépenses		Axe 8 - Recettes	
SDIS	0,7 M€	Emprunt	- 2,5 M€
Fonds de péréquation DMTO	0,8 M€	DMTO	3,0 M€
Dette – Intérêts et frais financiers	- 0,3 M€		
CAUE	0,3 M€	Taxe d'aménagement	0,1 M€
Provision pour créances douteuses	8 945 €	Provision pour créances douteuses	115 630
Provisions pour CET (3 budgets)	1,5 M€		

Des rapports spécifiques sur le financement du SDIS et du CAUE détaillent les inscriptions de crédits.

Provision pour créances douteuses

Monsieur le Chef du Service de Gestion Comptable de Lons-le-Saunier (SGC) demande la constitution d'une provision pour créances douteuses concernant les dettes du secteur social figurant en annexe.

Un crédit de 8 945 € est prévu sur cette ligne lors de la présente DM2 et permettra l'émission d'un mandat, justifié par la délibération nominative de l'Assemblée.

Le Conseil départemental :

- décide de la constitution d'une provision pour créances douteuses, concernant les dettes du secteur social, présentée en annexe,

- approuve la proposition de DM2 2022 qui s'équilibre comme suit (mouvements réels et mouvements d'ordre) :

BUDGET PRINCIPAL			
		DÉPENSES	RECETTES
Investissement	réel	9 103 344,00	- 3 314 850,00
	ordre	0,00	12 418 194,00
Fonctionnement	réel	5 069 715,00	17 487 909,00
	ordre	12 418 194,00	0,00
Total		26 591 253,00	26 591 253,00

BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE			
		DÉPENSES	RECETTES
Investissement	réel	0,00	0,00
	ordre	0,00	- 258 000,00
Fonctionnement	réel	258 000,00	0,00
	ordre	- 258 000,00	0,00
Total		0,00	- 258 000,00

BUDGET AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE			
		DÉPENSES	RECETTES
Investissement	réel	- 1 350 000,00	- 2 550 000,00
	ordre	0,00	1 200 000,00
Fonctionnement	réel	116 000,00	1 316 000,00
	ordre	1 200 000,00	0,00
Total		- 34 000,00	- 34 000,00

BUDGET ANNEXE DU FOYER DE L'ENFANCE			
		DÉPENSES	RECETTES
Investissement	réel	0,00	0,00
	ordre	5 000,00	5 000,00
Fonctionnement	réel	0,00	0,00
	ordre	5 000,00	5 000,00
Total		10 000,00	10 000,00

TOTAL GÉNÉRAL	26 567 253,00	26 309 253,00
----------------------	----------------------	----------------------

POINT FINANCIER					
	Montant global du rapport (ANNEE n)	Pour <u>MÉMOIRE</u> , rappel des crédits <u>DÉJÀ VOTÉS</u> (à périmètre constant)			
		ANNEE n - 1 (à remplir à l'étape BP)		ANNEE n (à remplir aux étapes DM1 et DM2)	
		BP	DM2	BP	DM1
AP		13 320 000,00 €		38 210 000,00 €	- 2 123 503,34 €
Crédit de paiement					
- Budget Principal	26 591 253,00	360 913 875 €	16 538 619,00	381 720 466 €	60 650 848,00 €
- Budget Annexe LDA	0,00	6 849 620 €	0,00	6 927 200 €	1 021 010,00 €
- Budget Annexe FDE	10 000,00	1 760 700 €	0,00	1 846 100 €	76 104,00 €
- Budget Annexe AN	- 34 000,00	17 000 000 €	- 3 900 000,00	18 600 000 €	1 729 881,00 €
Recette					
- Budget Principal	26 591 253,00	360 913 875 €	16 538 619,00	381 720 466 €	60 650 848,00 €
- Budget Annexe LDA	- 258 000,00	6 849 620 €	0,00	6 934 200 €	1 762 461,00 €
- Budget Annexe FDE	10 000,00	1 760 700 €	0,00	1 846 100 €	256 686,00 €
- Budget Annexe AN	- 34 000,00	17 000 000 €	- 4 023 000,00	18 600 000 €	1 729 881,00 €

Délibération n° CD_2022_069 du lundi 07 novembre 2022	
Pour	32
Contre	0
Abstention	2
Président	Clément PERNOT : 

DM2 - 2022
Balance définitive

BUDGET ANNEXE AMENAG.NUMERIQUE

		DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE
INVESTISSEMENT	001	SOLDE INVEST REPORTE	0		
	021	VIREMENT SECTION EXPLOITATION			1 200 000
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES		0	0
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES			0
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			-2 550 000
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			0
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-1 350 000		
	27	AUTRES IMMO FINANCIERES	0		
	total section	-1 350 000	0	-2 550 000	1 200 000
FONCTIONNEMENT	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-167 000		
	012	CHARGES DE PERSONNEL	-9 000		
	013	ATTENUATIONS DE CHARGES			16 000
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVEST		1 200 000	
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	0		
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	268 000		
	68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	24 000		
	75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES			1 300 000
	total section	116 000	1 200 000	1 316 000	0
TOTAL		-1 234 000,00	1 200 000,00	-1 234 000,00	1 200 000,00
		-34 000,00		-34 000,00	

BUDGET ANNEXE DU FDE

		DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE
INVESTISSEMENT	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTIO			0
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS			0
	15	PROVISIONS POUR RISQUES		5 000	5 000
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
	28	AMORTISSEMENTS DES IMMOB			
	total section	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
FONCTIONNEMENT	002	EXCEDENT DE LA SECTION D'EXPLO			0
	011	DEPENSES EXPLOITATION COURANTE	0		
	012	DEPENSES AFF. AU PERSONNEL	0		
	016	DEPENSES AFF. A LA STRUCTURE	0	5 000	
	017	PRODUITS DE LA TARIFICATION			0
	018	AUTRES PRODUITS EXPLOITATION			0
	019	PROD. FINANCIERS & NON ENCAISS			
	total section	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAL		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
		10 000,00		10 000,00	

BUDGET ANNEXE DU LDA

		DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE
INVESTISSEMENT	001	SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE			0
	021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEM.			-258 000
	024	PRODUIT DE CESSION DES IMMOS			0
	040	OP.ORDRE-TRANSF ENTRE SECTIONS		0	0
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES		0	0
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0		
	27	AUTRES IMMOB. FINANCIERES	0		
	total section	0,00	0,00	0,00	-258 000,00
FONCTIONNEMENT	002	RESULTAT FONCTIONN. REPORTE			0
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-800		
	012	CHARGES DE PERSONNEL	129 000		
	023	VIREMENT SECTION D'INVESTISS.		-258 000	
	042	OP.ORDRE-TRANSF ENTRE SECTIONS		0	0
	65	AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	800		
	66	CHARGES FINANCIERES	0		
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0		
	68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS	129 000		
	70	PRODUITS DES SERVICES VENTE			0
	total section	258 000,00	-258 000,00	0,00	0,00
TOTAL		258 000,00	-258 000,00	0,00	-258 000,00
		0,00		-258 000,00	

BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE	
INVESTISSEMENT	001	SOLDE EXECUT. REPORTE	0			
	900	SERVICES GENERAUX	-248 090	-412 000		
	901	SECURITE	0			
	902	ENSEIGNEMENT	-180 000	0		
	903	CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	476 800	0		
	905	ACT. SOCIALE (HORS RMI ET APA)	0			
	906	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	6 959 490	90 000		
	907	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	-3 313	0		
	909	DEVELOPPEMENT	-13 750			
	911	SECURITE	0			
	912	ENSEIGNEMENT	15 000			
	913	CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	325 000			
	915	ACT. SOCIALE (HORS RMI ET APA)	5 000			
	916	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	80 000			
	917	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	1 542 100	0		
	919	DEVELOPPEMENT	92 107			
	922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		-541 450		
	923	DETTES OPERATIONS FINANCIERES	0	-2 500 000		
	9243	REGLEMENT. BOISEMENTS	0			
	92450	AMENAGEMENT FONCIER-DIVERS	0			
	92455	AM. FONCIER LA CHAUMUSSE	0			
	92456	AMENAG. FONCIER ROSAY	0			
	92457	AMEN. FONC. ENTRE 2 MONTS	0			
	9246	COLLEGES	53 000			
	925	OPERATIONS PATRIMONIALES		0	0	
	926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS		0	0	
	951	VIREMENT SECTION DE FONCTIO			12 418 194	
	954	PRODUIT DE CESSION DES IMMOS			48 600	
		total section	9 103 344,00	0,00	-3 314 850,00	12 418 194,00
	FONCTIONNEMENT	002	RESULTAT FONCT. REPORTE			0
		930	SERVICES GENERAUX	-487 600	0	
931		SECURITE	690 000	0		
932		ENSEIGNEMENT	144 000	10 000		
933		CULTURE, VIE SOCIALE, LOISIRS	6 500	0		
934		PREVENTION MEDICO-SOCIALE	165 500	0		
935		ACTION SOC. (HORS RMI ET APA)	3 183 092	2 478 139		
9355		PERS. DEPENDANTES (APA)	-541 834	-103 013		
9356		REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	-961 910	8 760		
936		RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	1 064 350	7 234 000		
937		AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	348 880	0		
938		TRANSPORTS	107 655			
939		DEVELOPPEMENT	105 660	0		
940		IMPOSITIONS DIRECTES	0	380 687		
941		AUTRES IMPOTS ET TAXES	796 078	5 207 184		
942		DOT. & PARTICIP. NON AFFECTEES		1 443 522		
943		OPERATIONS FINANCIERES	-303 601	0		
944		FRAIS DE FCT DES GRPES D'ELUS	0			
945		PROVISIONS	1 332 945	828 630		
946		TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS		0	0	
952		DEPENSES IMPREVUES	-580 000			
953		VIREMENT SECT INVEST		12 418 194		
		total section	5 069 715,00	12 418 194,00	17 487 909,00	0,00
TOTAL		14 173 059,00	12 418 194,00	14 173 059,00	12 418 194,00	
		26 591 253,00		26 591 253,00		